



## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

**BF Evolution - Code ISIN : FR0010305201**

Cet OPCVM est géré par MEESCHAERT ASSET MANAGEMENT

### Objectifs et Politique d'investissement

**Objectif de gestion :** Le Fonds a pour objectif d'obtenir une performance, nette de frais, supérieure à son indice de référence Ester (€STR) capitalisé +3.085%, sur un horizon minimum de 5 ans.

**Indicateur de Référence :** Ester (€STR) capitalisé +3.085% (Code Bloomberg : OIESTR Index)

La gestion du Fonds n'est ni indicelle ni à référence indicelle. Aucune corrélation n'est recherchée avec l'indice de référence. En conséquence, la composition du portefeuille ne suit pas celle de l'indice et la performance de Fonds peut s'éloigner durablement de cette référence.

**Politique d'investissement :** Le Fonds est un OPC d'OPC.

La stratégie d'investissement est totalement discrétionnaire et flexible. Elle se décompose principalement en 2 étapes :

- l'analyse de l'environnement macroéconomique permettant la définition d'un scénario et le degré d'exposition du Fonds aux différentes classes d'actifs (actions et taux)
- la sélection d'OPC qui s'articule autour de deux sources de valeur ajoutée :
  - la sélection qualitative : elle vise à examiner en profondeur les sociétés de gestion et les fonds analysés pour déterminer les fonds sur lesquels le Fonds pourra investir ;
  - la sélection quantitative : son objectif est de déterminer quels fonds ont, selon l'analyse de la société de gestion, un bon profil risque/retour sur investissements.

Pour répondre à son objectif de gestion, le Fonds peut être investi, y compris dans des devises étrangères, en OPC sur les actifs sous-jacents suivants : (i) monétaires/obligataires et/ou diversifiés (0 à 100% de l'actif net), (ii) actions (0% à 100% de l'actif net) avec une exposition maximale de 50% de son actif net aux petites et moyennes capitalisations (capitalisation boursière inférieure à 5 milliards d'euros au moment de l'investissement), (iii) aux obligations à haut rendement (« titres spéculatifs ») (0 à 50% de l'actif net) (iv) aux marchés des pays émergents (0 à 50% de l'actif net).

A titre accessoire, le Fonds peut avoir recours à des titres intégrant des dérivés (warrants, BSA, EMTN, obligations convertibles), dans le cadre de l'exposition ou de la couverture du Fonds au risque actions.

Le Fonds peut être exposé à hauteur de 100% de l'actif net au risque de change par l'acquisition d'OPC ou de produits dérivés libellés dans des devises des pays hors Zone Euro. La fluctuation des devises par rapport à l'Euro peut avoir une influence positive ou négative sur la valeur liquidative du Fonds.

Dans le but de gérer les risques liés aux actions, aux taux et au change, le Fonds peut intervenir, à titre d'exposition et/ou de couverture totale ou partielle sur des instruments financiers à terme, fermes et conditionnels, négociés sur des marchés internationaux réglementés, organisés ou de gré à gré. Il peut intervenir sur des contrats futures sur actions, sur taux ou sur indices (actions, taux et/ou change) ainsi que des contrats de change à terme.

Il résultera de l'utilisation des instruments financiers à terme l'exposition suivante :

Pondération des actifs	Minimum	Maximum
<b>Marché actions</b>	<b>0%</b>	<b>100%</b>
<i>Dont petites et moyennes capitalisations</i>	<i>0%</i>	<i>50%</i>
<b>Marché des taux</b>	<b>0%</b>	<b>100%</b>
<i>Dont obligations à haut rendement (« titres spéculatifs »)</i>	<i>0%</i>	<i>50%</i>
<b>Risque de change</b>	<b>0%</b>	<b>100%</b>
<b>Pays émergents</b>	<b>0%</b>	<b>50%</b>

**Affectation des sommes distribuables :** Capitalisation

**Durée minimale de placement recommandée :** Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux porteurs qui prévoient de racheter leurs parts avant 5 ans

**Investissement en OPC :** jusqu'à 100% de l'actif net dont 30% en FIA, le cas échéant pouvant être gérés par la Société de gestion.

Les ordres de souscription/rachat sont centralisés chaque jour avant 11 heures (J-1) sur la valeur liquidative datée en J auprès de :

**CACEIS BANK**

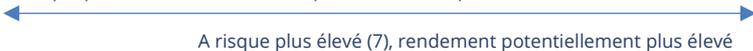
89-91 rue Gabriel Péri - 92120 Montrouge

La valeur liquidative est calculée en J+2 et le règlement livraison des ordres de souscription/rachat intervient en J+3.

La valeur liquidative est établie chaque jour ouvré, à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture des marchés (calendrier officiel Euronext).

### Profil de risque et de rendement

A risque plus faible (1), rendement potentiellement plus faible



A risque plus élevé (7), rendement potentiellement plus élevé

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité de l'OPCVM et le risque auquel votre capital est exposé. L'exposition aux marchés actions, aux risques de taux, de crédit et de change explique le classement de l'OPCVM dans cette catégorie 4.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée. Le classement de l'OPCVM est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie « 4 » ne permet pas de garantir votre capital ; la catégorie « 1 » signifie que votre capital est exposé à de faibles risques mais que les possibilités de gains sont limitées. Elle n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

RISQUES IMPORTANTS NON PRIS EN COMPTE DANS L'INDICATEUR :

**Risque de liquidité :** Le Fonds peut être exposé indirectement aux petites et moyennes capitalisations, aux obligations à haut rendement ou aux zones géographiques, comme les pays émergents. Le volume de ces titres peut être réduit d'où des baisses de cours qui peuvent être importantes, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

**Risque de crédit :** En cas de dégradation de la qualité des émetteurs, ou si l'émetteur n'est plus en mesure de les rembourser et de verser à la date contractuelle l'intérêt prévu, la valeur de ces titres peut baisser, entraînant ainsi la baisse de la valeur liquidative.

**Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés :** L'utilisation des produits dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés et avoir un impact sur la valeur liquidative.



## FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distributions des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	2,00% maximum
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (entrée) ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué (sortie).

### Frais prélevés par l'OPCVM sur une année

Frais courants	2,81 %
----------------	--------

Ce chiffre se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos le 31 mars 2022 et peut varier d'un exercice à l'autre.

### Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances

Commission de performance	10% de la performance annuelle nette de frais du FCP au-delà de l'indicateur de référence, dans la limite de 1% de l'actif net y compris lorsqu'elle est négative mais supérieure à l'indicateur. La commission de surperformance prélevée au titre de la période de référence clôturant au 31 mars 2022 a été de 0%.
---------------------------	--

Pour plus d'information sur les frais, charges et modalités de calcul de la commission de performance, veuillez-vous référer à la rubrique « Informations sur les frais, commissions et la fiscalité » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet [www.meeschaertassetmanagement.com](http://www.meeschaertassetmanagement.com)

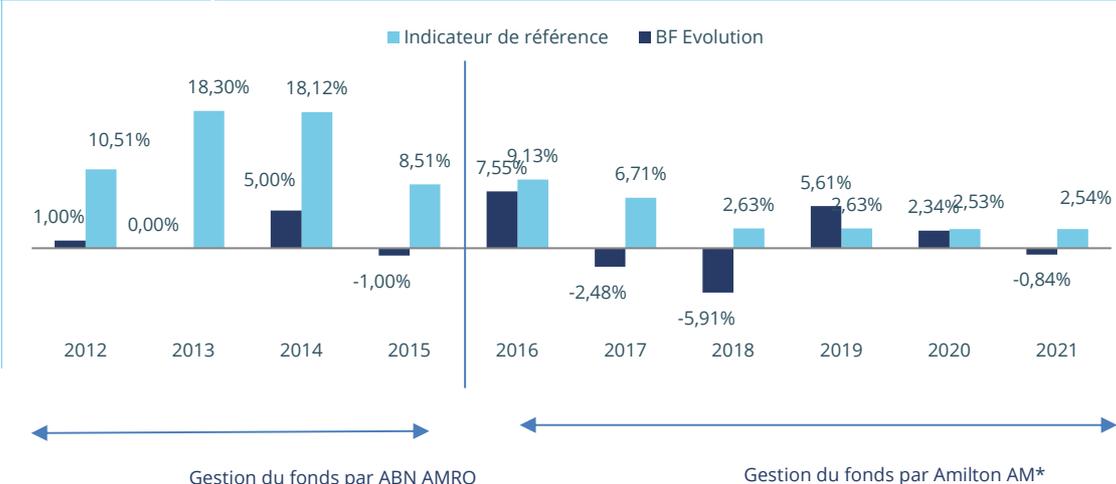
Les frais courants ne comprennent pas :

- les commissions de surperformance,
- les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

La commission de surperformance se calcule selon la méthode de l'actif indicé sur une période d'observation de 12 mois allant du 1er avril au dernier jour de bourse du mois de mars. La période de cristallisation, à savoir la fréquence à laquelle la commission de surperformance provisionnée le cas échéant doit être payée à la société de gestion, est de douze mois et coïncide avec l'exercice comptable. **La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part est négative, tout en restant supérieure à l'indice de référence.** Une période de rattrapage des éventuelles sous-performances passées sera appliquée sur une période d'observation extensible de 1 à 5 ans

## Performances passées de l'OPCVM



Monnaie : L'EURO

Les charges incluses dans les performances exprimées :

- Frais courants
- Commissions de performance
- Commissions de mouvement

Cet OPCVM a été créé en 24 mai 2006.

Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures.

\*Depuis le 17/08/2016, la gestion financière a été reprise par Amilton Asset Management ensuite absorbée par Meeschaert Asset Management.

Du 1er avril 2018 au 31/12/2021, l'indicateur de référence est : L'indice EONIA capitalisé - code Bloomberg : EON + 3% remplace l'indice composite : 75% MCSI AC World Free, dividendes réinvestis + 25% JP Morgan Government Bond Euro, coupons réinvestis. A compter du 01/01/2022 l'indice de référence est : Ester (€STR) capitalisé +3.08

## Informations pratiques

**Dépositaire :** CACEIS BANK -89-91 rue Gabriel Péri - 92120 Montrouge

**Lieu et modalités d'obtention d'information sur l'OPCVM :** Le prospectus de l'OPCVM, les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement en français sur simple demande écrite auprès de Meeschaert Asset Management - Tour Maine Montparnasse, 33 avenue du Maine 75015 Paris ou [contact-mam@meeschaert.com](mailto:contact-mam@meeschaert.com). Ces documents sont également disponibles sur le site internet de la société : [www.meeschaertassetmanagement.com](http://www.meeschaertassetmanagement.com)

**Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative :** La valeur liquidative est disponible 24h/24h sur le site internet de la société : [www.meeschaertassetmanagement.com](http://www.meeschaertassetmanagement.com)

**Fiscalité :** L'OPCVM n'est pas assujéti à l'impôt sur les sociétés ; les plus ou moins-values sont imposables entre les mains de ses porteurs. Le régime fiscal applicable aux plus ou moins-values latentes ou réalisées par l'OPCVM dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur et/ou de la juridiction d'investissement de l'OPCVM. Si l'investisseur n'est pas sûr de sa situation fiscale, il doit s'adresser à un conseiller, un professionnel. Le FCP est éligible aux Unités de compte aux contrats d'assurance vie et/ou de capitalisation.

L'OPCVM n'est pas ouvert aux US Persons». (La définition de «US Persons» est disponible dans le prospectus accessible sur le site Internet de la Société ([www.meeschaertassetmanagement.com](http://www.meeschaertassetmanagement.com)).

**La responsabilité** de MEESCHAERT ASSET MANAGEMENT ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

**Cet OPCVM est agréé par la France et réglementé par l'AMF.**

MEESCHAERT ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le numéro GP 040-00025 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au : **01/07/2022**